



Question sur la garde et crédit immobilier

Par **anonyme45**, le **17/10/2008** à **21:49**

Bonsoir, rnrn J'ai lanc  e une proc  dure de divorce envers mon mari, la s  paration de corps devrait ce passer en d  cembre.rnrn Il veut une mode de garde altern   (moi je ne le d  sire pas), sachant qu'il travaille en 3/8, nous n'avons pas de nourrice puisque c'est moi qui garde les enfants.rnrn-il a fait une tentative de suicide ou les pompiers et les gendarmes sont intervenusrn-il a menac   de mort des membres de ma famillern-il ma pouss   sur un meuble pour reprendre des papiers suite a cela j'ai des bleus et fais constater par un m  decinrnrnEst-ce qu'il a des chances d'obtenir la garde altern  ? rnrnNous vivons dans une r  gion ou nous avons aucune famille, et tr  s peu d'ami(e)s, je n'ai pas de travaille. rnrnJe reste actuellement dans la m  me ville que lui pendant le divorce, je souhaiterais savoir si j'ai le droit de repartir dans ma r  gion natale apr  s le divorce? Si oui, quelles sont les d  marche a suivre pour l'avertir de mon d  part avec les enfants si j'en ai la garde? rnrnrnNous avons acquis un bien immobilier par cr  dit avant le mariage, Il y a a peine 1 an nous nous sommes mari  s(nous n'avons pas fait de contrat de mariage). rnNos 2 noms sont sur le contrat du cr  dit. Ai-je le droit de me d  solidaris   du pr  t? Si oui quel d  marche a suivre. rnSi il ne paye pas le cr  dit de la maison se sera a moi de payer? rnM  me si je n'y vie plus? rnEt que pour le moment je n'ai pas de revenue? rnEst ce qu'il peut me demander de payer la moiti   du cr  dit temps que la maison n'est pas vendue?